



Etats Généraux des Pays et Pôles Territoriaux

ENSEMBLE... PLUS FORTS !

Le 7 novembre 2016



Un territoire rural au cœur de la région Nouvelle-Aquitaine



Carte d'identité géographique du territoire



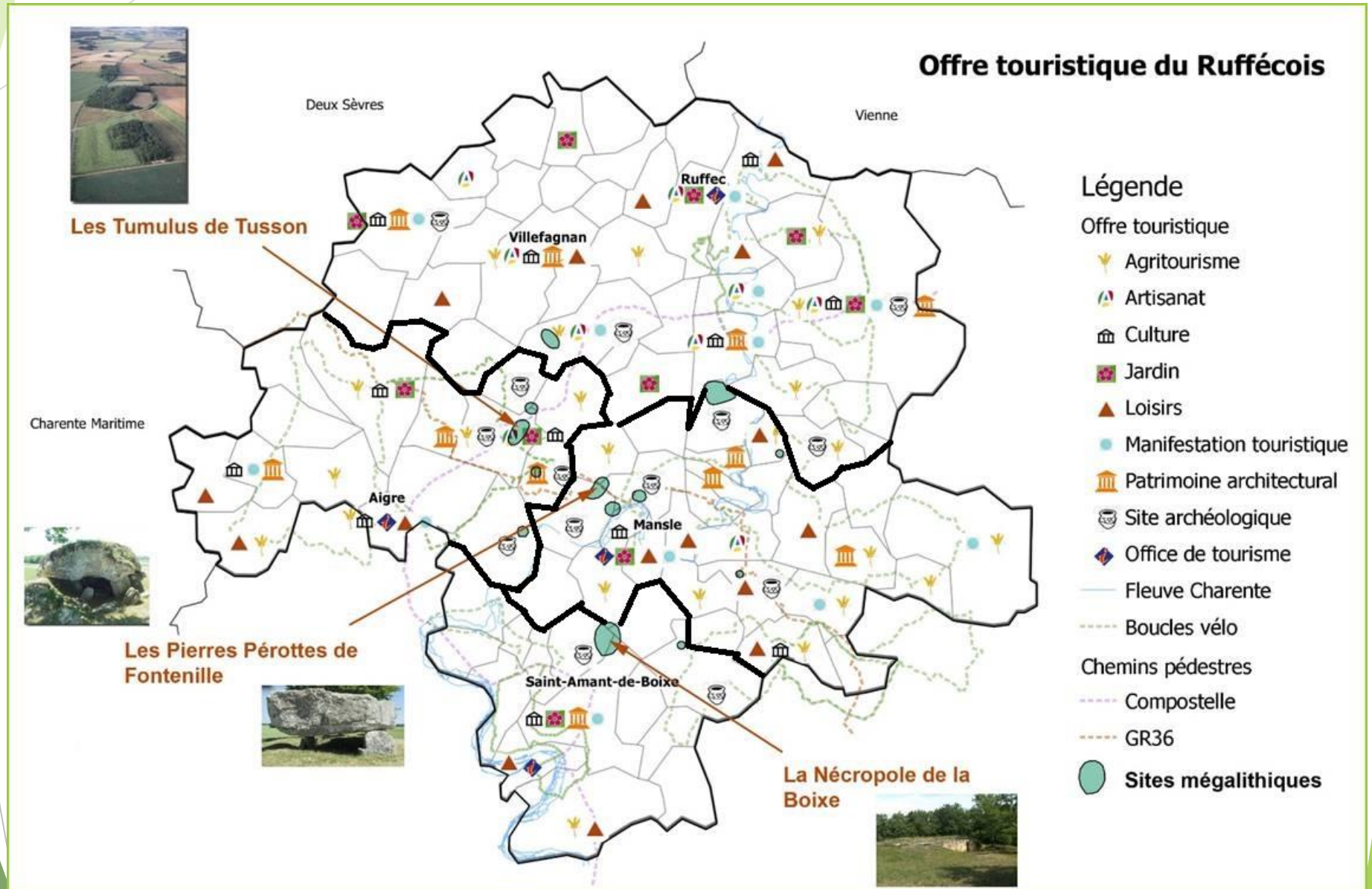
Le PETR permet de coordonner les dispositifs et mutualiser l'ingénierie

- « *Le PETR est compétent en matière d'élaboration, de révision, et de modification du SCoT,*
- *Le PETR est compétent pour la création d'un office de tourisme intercommunautaire : accueil, information des touristes, promotion touristique et coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local. »*

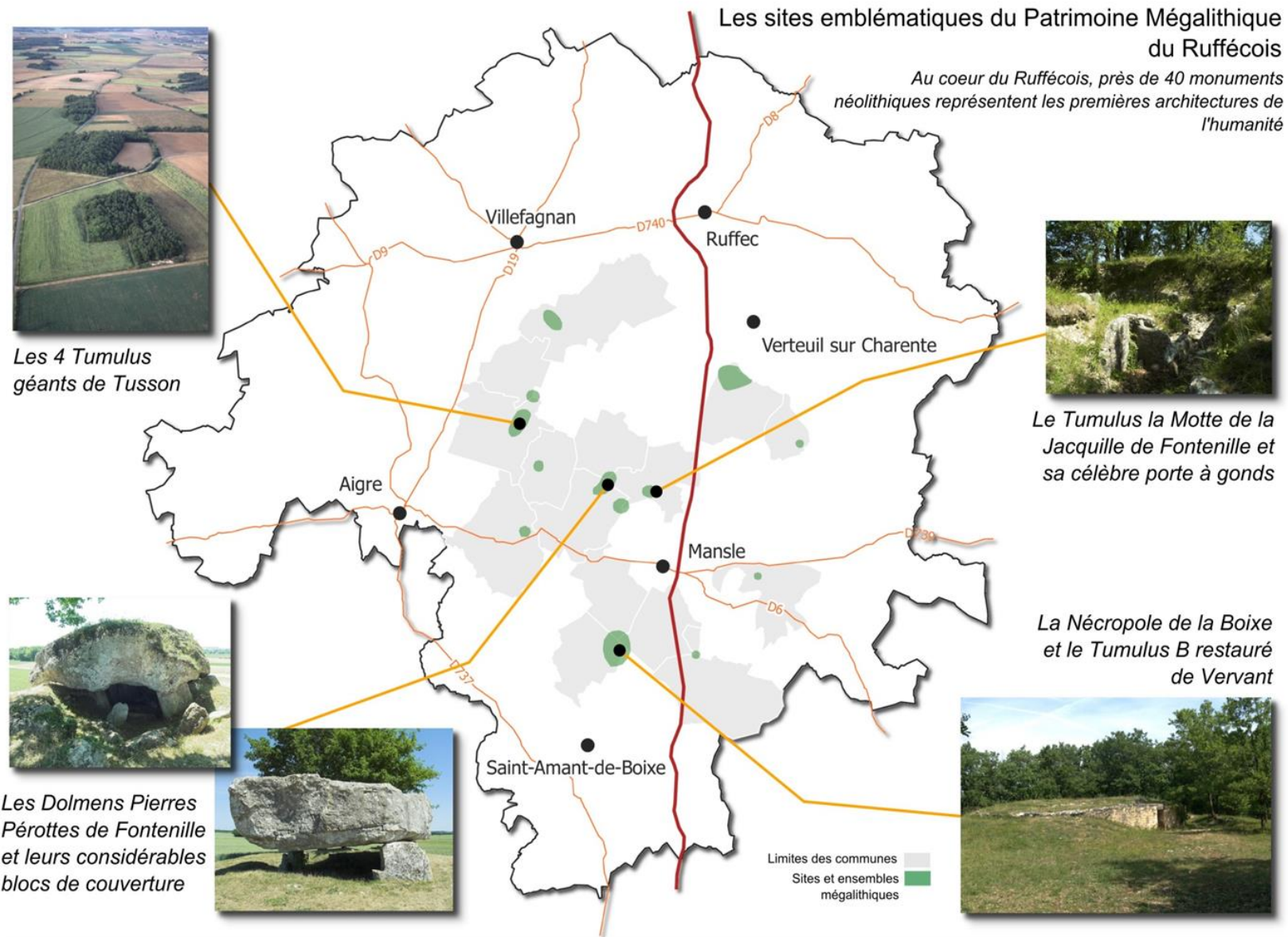
En plus de l'élaboration du SCoT et de la création d'un office de tourisme intercommunautaire, le PETR coordonne :

- *Un programme LEADER,*
- *Un contrat Local de Santé*
- *Un Contrat Régional de Développement Durable avec la Région*
- *Les dispositifs de soutien à l'investissement pour la transmission reprise des entreprises commerciales et artisanales (Etat, Région, Département, EPCI)*

Carte d'identité touristique du territoire



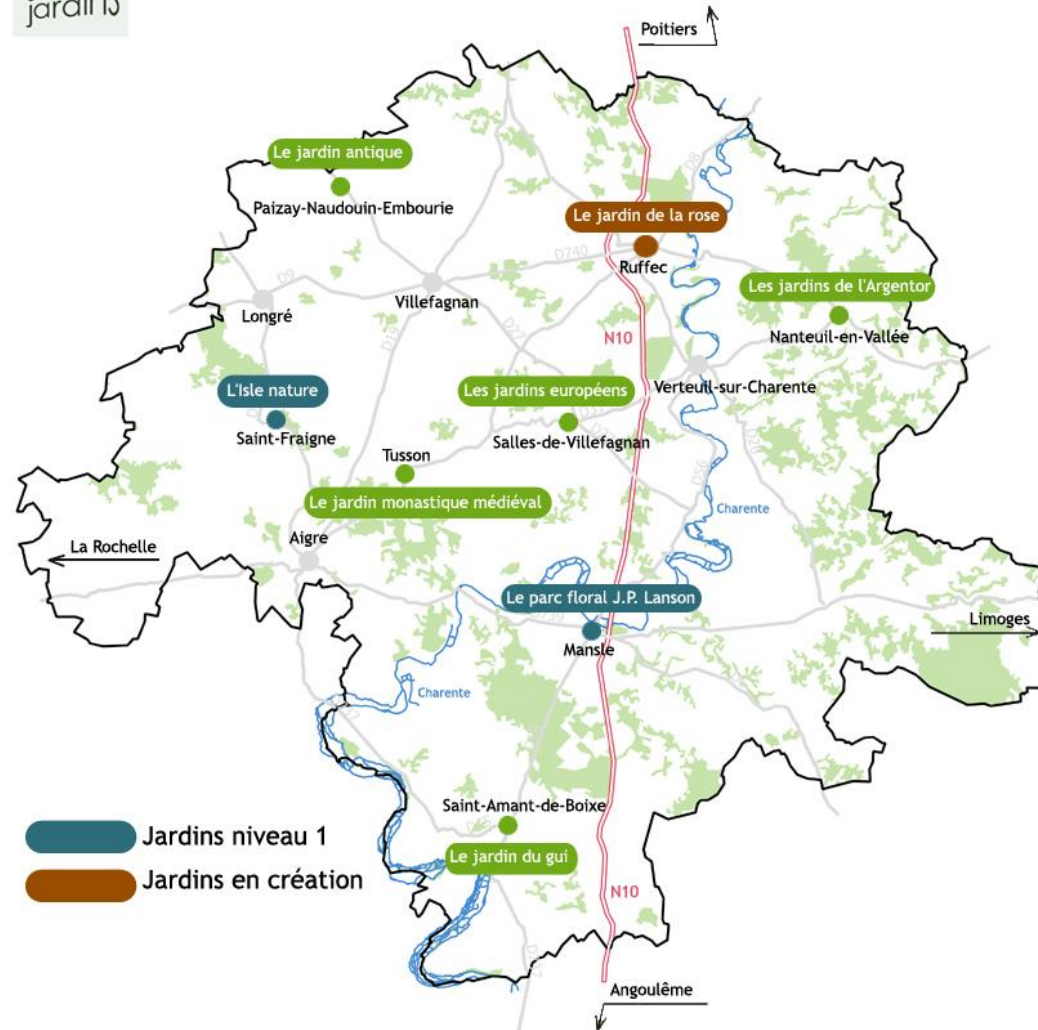
La nécessité de travailler sur un territoire géographique élargi : exemple du patrimoine néolithique



La nécessité de travailler sur un territoire géographique élargi : exemple du réseau des jardins touristiques



Le Réseau des Jardins du Ruffécois



Contexte en 2013 : 4 OT associatifs

	OT Pays d'Aigre	OT Pays Manslois	OT Boixe	OT Ruffécois
Territoire de compétence	1 CDC	1 CDC	1 CDC	3 CDC et 1 commune isolée
Budget	50 000 €	68 000 €	29 000 €	59 000 €
Dont subventions locales	30 000 €	60 000 €	27 000 €	50 000 €
Dont cotisations	3 000 €	1 400 €	800 €	3 700 €
RH	2 CAE à 24h/sem	2 mises à disposition à 35h/sem	1 CDI à 35h/sem	2 CDI à 24h/sem et 30h/sem
Missions accomplies	Accueil et information Organisation d'évènements	Accueil et information Organisation d'évènements	Accueil et information Organisation d'évènements	Accueil et information Organisation d'évènements Billetterie espace culturel
Locaux	Mise à disposition gratuite	Mise à disposition gratuite	Mise à disposition gratuite	Mise à disposition gratuite

- Des actions communes de promotion via l'aide du Département de 30 000 € dans le cadre d'un réseau informel des 4 associations

Les raisons du regroupement des OT : des opportunités et la volonté de « faire mieux »

- 4 OT sur un même territoire mais qui se vivent en concurrence
- Une aide financière de la Région Poitou-Charentes pour la mise en place d'actions spécifiques dans le cadre des OT de pôle
- Une volonté politique de professionnaliser et de cadrer les rapports entre l'OT et les collectivités => chef de file identifié et dialogue à restaurer

Le choix de s'organiser à l'échelle du PETR

- Une réponse à l'organisation touristique territoriale
- Un **interlocuteur unique** pour les collectivités locales dans leurs projets de développement touristique et les partenaires institutionnels
- Un **seul outil de promotion touristique** pour promouvoir le territoire dans son ensemble et avoir plus de poids dans les réseaux
- Un **outil au service du développement touristique du territoire**

Le choix de s'organiser à l'échelle du PETR

Deux possibilités :

- Un Office de tourisme unique conventionnant avec les 4 EPCI
- Un transfert de la compétence « création d'un office de tourisme intercommunautaire » des EPCI vers le PETR pour permettre un conventionnement entre un office de tourisme unique et le PETR

Le nouvel OT

Points techniques :

- transfert du personnel
- dissolution des anciennes associations

Pourquoi un EPIC ?

- suivi budgétaire par le pôle territorial et les CDC
- élus majoritaires
- intégration de socioprofessionnels privés

Statut juridique	EPIC
Organe délibérant	Comité de direction
Dont élus	14
Dont privés	10
Nombre de salariés	8 (1 directrice, 1 comptable, 4 conseillères en séjour, 1 chargée de communication et 1 agent d'entretien)
Nombre d'ETP	5,48
Budget	400 000 €
Dont subventions locales	224 000 €
Dont prestations	3 000 €
Missions	Accueil et information / Promotion touristique / Coordination des acteurs locaux / Commercialisation
Fonctionnement	Convention cadre pluriannuelle et conventions d'objectifs annuelles avec le PETR
Locaux	4 bureaux d'accueil ouverts à l'année et 1 siège social (mises à disposition gratuite)

Après 2 ans de fonctionnement : changements pour le PETR et les CDC

- La **participation des élus** aux prises de décisions de l'OT
- Des **relations de confiance** entre l'OT, le PETR et les CDC
- Un **véritable outil de promotion** du tourisme à l'échelle du PETR (met en avant la politique touristique du territoire)
- Un **outil de développement touristique** du territoire et d'accompagnement du PETR (jardins et mégalithes)
- La **création de groupes de travail** thématiques réunissant l'OT, le PETR et les CDC (signalisation touristique, sentiers de randonnées, promotion de l'art roman...)



Après 2 ans de fonctionnement : changements pour l'OT

GUIDE DU PARTENAIRE

Parce ce que l'union fait
la force, l'Office de
tourisme du Pays du
Ruffécois vous propose
un partenariat pour
mieux vous informer et
vous accompagner.



- Des **résultats « internes »** : procédures de travail, montée en compétences du personnel, feuille de route commune...
- Des **résultats auprès des partenaires locaux** : accompagnement personnalisé, nouveaux services, mise en réseau...
- Des **résultats auprès des touristes** : informations plus larges, accueil adapté, cadeaux et souvenirs, nouveaux services...
- Des **socioprofessionnels intégrés davantage** aux réflexions de développement touristique local





Merci de votre attention

Mélanie MOREAU : directrice du PETR du Pays du Ruffécois

direction.ruffecois@orange.fr

Florence BOUCHOUX : directrice de l'OT du Pays du Ruffécois

direction@ruffecois-tourisme.com

